



POLICY PAPER

PP 20 - 23
Août 2020

LA MESURE DES VULNÉRABILITÉS SOCIALES : L'ÉCLAIRAGE DE LA COVID-19

Par Larabi Jaidi

La mesure des vulnérabilités sociales : L'éclairage de la Covid-19

Par Larabi Jaidi

« Alors que tout un chacun est persuadé de pouvoir reconnaître un pauvre dans la rue quand il le croise, le statisticien semble incapable de les dénombrer ! »¹.

Résumé

La pandémie Covid-19 a éclairé notre connaissance sur les limites de certains concepts pour saisir les vulnérabilités sociales. Elle invite les chercheurs et les décideurs à prendre une certaine distanciation avec les catégories conventionnelles, et à engager un débat sur la mesure de la complexité sociale. Combien y-a-t-il de pauvres au Maroc ? La pauvreté commence où et s'achève quand ? Les pauvretés monétaires et multidimensionnelles désignent-elles les mêmes réalités que seule la quantification différencie par des pourcentages ? Quel rapport y-a-t-il entre la pauvreté et la vulnérabilité ? Ces phénomènes peuvent-ils être l'expression d'une même réalité ? De qui et de quoi parle-t-on quand on évoque le chômage et la précarité de l'emploi ? Pourquoi les revenus de nombreuses catégories sociales ne sont-ils pas connus ? De quel poids pèsent les classes moyennes dans la pyramide sociale ? Les approches et définitions des catégories sociales sont-elles neutres, et dans quelle mesure interfèrent-elles avec les enjeux économiques et politiques ? La connaissance de notre réalité sociale est confrontée à une difficulté : le manque de lisibilité des phénomènes sociaux décryptés pas les statistiques. Sans statistiques, la société resterait opaque. Mais, les conventions sur lesquelles elles reposent sont d'autant plus acceptées qu'elles sont collectivement débattues et que les méthodes de mesures sont éprouvées.

Introduction

La sombre Covid-19 nous a bien éclairés sur les limites de certains concepts pour saisir les vulnérabilités sociales. Ce n'est pas un paradoxe. C'est dans les moments de crise que nos réalités économiques et sociales surgissent dans toutes leurs dimensions, nous font redécouvrir les réalités du chômage de masse, des phénomènes d'exclusion, des processus de précarisation... Dans ces moments forts, la résurgence des questions sociales secoue notre conscience et alimente les incertitudes sur l'avenir de notre société.

Dans cette période de la Covid-19, régulièrement, si ce n'est pas au quotidien, les informations sur l'état social égrainent leur moisson de chiffres : le nombre de chômeurs ou de salariés en arrêt de travail indemnisés, l'effectif des pauvres, des

1. C'est par ce constat contradictoire que des statisticiens de l'INSEE introduisaient un numéro spécial que la revue Économie et statistique avait publié sur la pauvreté, fruit d'un travail collectif associant statisticiens, sociologues et économistes.

vulnérables, les actifs de l'informel auxquels l'Etat a délivré une aide sociale ... Dans la litanie des informations, tous les chiffres se valent et rien ne vaut un chiffre. Bien souvent, l'énoncé d'une statistique constitue le seul élément d'information, l'alpha et l'oméga de l'argumentation. Et plus elle est précise, plus elle est parée d'une apparence d'exactitude qui la rend incontestable. Mais, parfois, la petite musique des nombres devient dissonante : les chiffres ne concordent pas avec les statistiques. La croyance fait place au doute, les chiffres sont-ils exacts ?

La Covid-19 nous invite (chercheurs et décideurs, experts et décideurs) à prendre une certaine distanciation avec les catégories sociales, et d'engager un débat sur la mesure et la définition des catégories avant de prendre des décisions. Cette difficulté pose des questions de méthodes et interroge sur la diversité des modèles qui fondent les analyses, les paradigmes et les prescriptions. La pauvreté dans notre pays commence où ? Les pauvretés monétaires et multidimensionnelles désignent-elles les mêmes réalités que seule la quantification différencie par des pourcentages ? Quel rapport y-a-t-il entre la pauvreté et la vulnérabilité ? Ces phénomènes peuvent-ils être l'expression d'une même réalité ? De qui et de quoi parle-t-on, quand on évoque le chômage et la précarité de l'emploi ? Pourquoi les revenus de nombreuses catégories sociales ne sont-ils pas connus ? Les approches et définitions sont-elles neutres, et dans quelle mesure interfèrent-elles avec les enjeux éthiques et politiques. Les choix des concepts, le mode de construction des réalités qu'ils tentent de saisir contribuent à éclairer ou à évacuer des dimensions de nos réalités, ce qui gêne la formulation de solutions à nos vulnérabilités sociales.

La pauvreté, la vulnérabilité, le chômage, la précarité de l'emploi et des revenus sont des catégories du sens commun, controversées, critiquées et, pourtant, utilisées par les analystes, apparaissent comme des termes génériques qui désignent l'ensemble abstrait et vague des vulnérabilités sociales. C'est, précisément, sur ces catégories d'analyse et sur les manières dont nos statistiques les mesurent que cette contribution propose de revenir pour apporter un éclairage sur leur relativité et, surtout, sur leur difficulté à saisir une réalité mouvante qui se refuse à être enfermée dans des notions statiques.

1. La pauvreté : entre les définitions, la mesure et les perceptions

Le Maroc compte près de 1 605 000 personnes pauvres. Les indices volumétriques et de sévérité de la pauvreté mettent en évidence un phénomène fortement ancré dans le milieu rural. Près de 79,4% des pauvres vivent en milieu rural (1 275 000). Les données de 2001 à 2014 au Maroc montrent un net recul de la pauvreté². L'extrême pauvreté est pratiquement éradiquée et l'objectif de la réduction de la pauvreté absolue et au seuil international a été réalisé. La pauvreté a enregistré, durant cette période, une diminution sans pareil, soit une réduction de 10,5 points. Au niveau national, l'incidence de la pauvreté est passée de 15,3% à 4,8%, la baisse de l'incidence de la pauvreté a été plus rapide en milieu rural, en passant de 25,1% à 9,5%, entre 2001 et 2014, soit une réduction de près de 15 points contre seulement 6 points en urbain³.

2. Les données présentées dans ce développement proviennent du Rapport Pauvreté et prospérité partagée au Maroc du troisième millénaire 2001-2014. Haut-Commissariat au Plan et Banque mondiale. Novembre 2017.

3. Toutefois, même si la pauvreté a connu une baisse remarquable en milieu rural, elle reste encore cinq fois plus

Bien que le Maroc ait enregistré une amélioration de son niveau de vie et une baisse de la pauvreté, entre 2007 et 2014, la pauvreté subjective reste à un niveau élevé et son taux a augmenté. Si en 2007, le taux de pauvreté subjective était de 41,8%, en 2014, il est passé à 45,1%. La pauvreté subjective révèle que le phénomène devient plus complexe à saisir, lorsqu'on admet qu'il se manifeste sous diverses formes et dans différentes dimensions. En effet, au problème de l'évolution quantitative de la pauvreté, s'ajoute celui des substitutions qualitatives entre les différentes manifestations de la pauvreté. Ainsi, on peut voir se réduire la pauvreté monétaire, de revenu ou de consommation, parallèlement à un accroissement de la pauvreté de conditions de vie⁴

La question de la mesure de la pauvreté peut sembler incongrue, nous savons beaucoup plus aujourd'hui sur la pauvreté au Maroc qu'il y a vingt ans. Mais, la question mérite d'être posée, car de nombreuses interrogations concernant le choix d'un seuil de pauvreté ainsi que la mesure de la pauvreté subsistent. En d'autres termes, si la pauvreté n'est pas contestable, l'ampleur du phénomène n'est pas définitivement et unanimement mesurée. A titre d'exemple, les analystes de la pauvreté rencontrent fréquemment des difficultés : Quelle unité étudier (l'individu, le ménage ou la famille) ? Si l'unité de base retenue est la famille, quelle échelle d'équivalence retenir, sachant que ce choix peut avoir une influence majeure sur la taille et la composition de la population à bas revenus ? Quel concept de revenu privilégier (revenu courant, dépenses courantes, richesse, prise en compte des revenus implicites tirés de détentions patrimoniales comme le logement ? Et si l'on doit mesurer le bien-être en termes de biens de consommation ou de services, doit-on prendre en compte la production domestique dans la mesure du bien-être ?

Les mesures traditionnelles de la pauvreté sont, en général, basées sur la consommation ou les revenus. L'identification des individus (ménages et/ou personnes) dits « pauvres » de la population qui semble a priori tout à fait triviale, se révèle beaucoup plus complexe dans la pratique. Dans l'approche de la pauvreté monétaire, l'identification des pauvres est rendue possible par le choix d'un seuil de pauvreté. Or, ce choix est discutable parce qu'il est plus ou moins subjectif et dépend d'hypothèses de type normatif. De plus, une restitution dichotomique de la population entre pauvres et non pauvres simplifie par trop la réalité.

Le calcul des indices de la pauvreté monétaire (Taux de pauvreté, incidence de la pauvreté...) pose plusieurs problèmes. Ces mesures de pauvreté sont généralement calculées à partir d'observations en coupes instantanées relatives à des enquêtes auprès des ménages (enquêtes de consommation, enquêtes de niveau de vie...). En plus des autres problèmes conceptuels et d'approche, ces enquêtes, telles qu'elles sont menées et exploitées, et les indicateurs qu'elles produisent, ne permettent pas d'expliquer ou de faire des prévisions et ne peuvent pas renseigner, à temps, les décideurs sur l'évolution de la pauvreté face à des changements rapides, qu'ils soient provoqués ou subis. Par ailleurs, une mauvaise identification du sous-ensemble de la population pauvre conduit à se tromper de cible en matière de politiques de lutte contre la pauvreté et limite, de façon sérieuse, l'efficacité de celles-ci dans l'allègement de la pauvreté.

élevée qu'en milieu urbain. Dans l'ensemble, les pauvres vivent dans des ménages de grande taille, composés d'un grand nombre d'enfants. Ils disposent de peu de formation et de qualification en dépit d'une tendance à l'amélioration de leur capital humain

4. La pauvreté monétaire résultant de la baisse de revenu peut entraîner une non-scolarisation des enfants et, donc, une pauvreté de conditions de vie. Et, à terme, l'arrêt de l'accumulation de capital éducatif mettra ces enfants en situation de pauvreté de potentialités.

L'approche de la pauvreté monétaire soulève des questions conceptuelles et de mesure, qui se trouvent démultipliées dans le cas des comparaisons internationales, dès lors que l'on cherche à mettre en perspective des sociétés très diverses, tant sous l'angle des niveaux de vie actuels que par leur histoire économique et politique. Même si la plupart des pays adoptent un concept de pauvreté monétaire, il ne faut pas, pour autant, négliger des définitions basées sur d'autres formes de privations, comme les difficultés d'accès à des services sociaux de base ou le manque de capacités.

Malgré la prolifération des écrits, la pauvreté est un concept qui reste globalement vague et peu précis. Pour essayer de le cerner, sur les deux plans théorique et pratique, un certain degré de subjectivité, des hypothèses simplificatrices et des approximations sont inévitables. Les politiques de lutte contre la pauvreté qui seraient tentées se trouvent inévitablement atteintes.

La pauvreté multidimensionnelle : un spectre plus large des privations

La conceptualisation de la pauvreté a été profondément renouvelée. La pauvreté n'est plus conçue seulement comme une pauvreté monétaire ou de revenu (ou de consommation), mais comme une privation dans d'autres dimensions, comme le développement humain ou la participation aux activités de la société. Pour s'affranchir de l'établissement d'un seuil, certaines approches ont proposé d'étudier la pauvreté sous ses aspects multidimensionnels. Outre le revenu, les individus peuvent être privés de bien des choses. Ils peuvent bénéficier d'un accès à des services de santé de piètre qualité, être mal alimentés, avoir un niveau d'éducation et de compétences limité, disposer de conditions de subsistance et de vie inadaptées, et être exclus de la société.

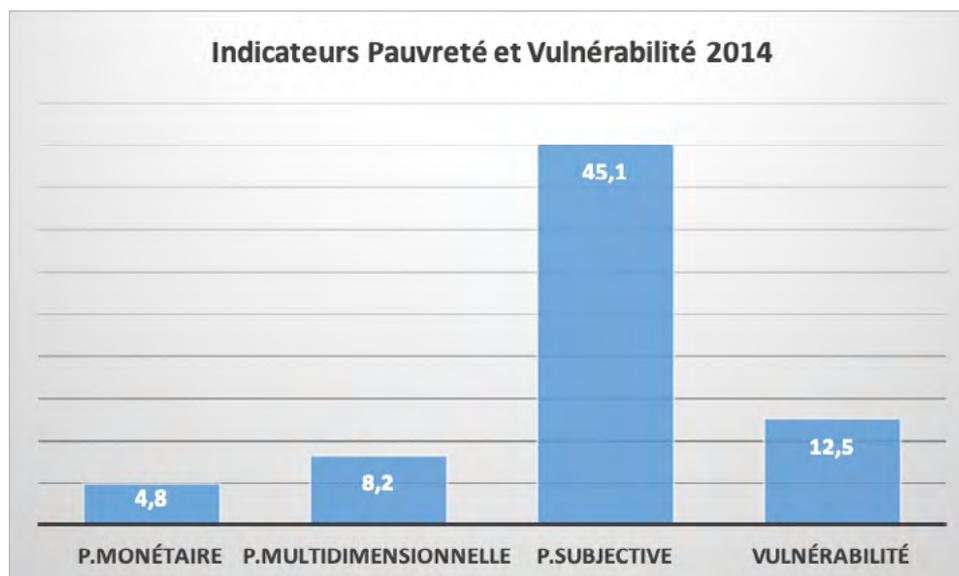
Certains des aspects plus généraux de la pauvreté ont été pris en compte dans le concept de pauvreté multidimensionnelle, mesurée par un indice spécifique⁵ estaitmesurée, ne (IPM)e de chercheurs de l'ue des classes moyennes montrent que: d esui-évaluation des programmes qu're dsocial. L'Indicateur de la Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) mesure, non seulement la proportion d'individus subissant ces privations mais, également, l'intensité de celles-ci pour chacun des ménages pauvres. Cet indice peut être ventilé entre différentes dimensions pour montrer que la composition de la pauvreté multidimensionnelle change d'incidence et d'intensité, en fonction des régions, des groupes et ainsi de suite, avec des implications utiles pour l'élaboration de politiques.

Appliqué au Maroc, le concept de pauvreté multidimensionnelle a révélé que la proportion de personnes vivant une pauvreté multidimensionnelle est normalement plus élevée que la proportion d'individus vivant sous le seuil de pauvreté. Ainsi, le taux de pauvreté multidimensionnelle est de 8,2%. Il a remarquablement diminué depuis 2004 où il se situait à 25,0%. L'effectif global de la population pauvre, selon l'approche multidimensionnelle, est de près de 2,8 millions d'individus dont 88,4% sont des ruraux. Les déficiences en termes d'enseignement contribuent à hauteur de 55,3% à

5. L'IMP a été construit par une équipe de chercheurs de l'Université d'Oxford. Il a été introduit dans le RDH de 2010. L'IMP est le résultat du taux de pauvreté multidimensionnelle (la proportion de personnes vivant dans une pauvreté multidimensionnelle) et du nombre moyen de privations dont souffre chaque foyer pauvre multidimensionnel (le degré de leur pauvreté). L'IMP comporte trois dimensions, comme l'IDH : santé, éducation et niveau de vie, qui sont exprimés par 10 indicateurs, ayant tous la même pondération dans leur dimension. Un ménage est considéré comme atteint de pauvreté multidimensionnelle lorsqu'il subit des privations dans deux à six indicateurs (la limite varie en fonction de la pondération de l'indicateur en question dans la mesure globale).

la pauvreté multidimensionnelle. Cette contribution s'élève à 28,2% dans les privations des conditions de vie (habitat et infrastructures sociales de base) et à 10,9% pour la dimension santé.

Nul doute que le travail statistique inédit qui a été fourni par l'Institut d'Oxford a fait faire un pas important à la connaissance de l'inégalité et de la pauvreté. La possibilité d'agrèger, dans un score doté de bonnes qualités statistiques, les éléments divers, pour ne pas dire disparates, qui constituent l'approche de la pauvreté multidimensionnelle, n'est pas aisée. Mais, vouloir faire rentrer de force un phénomène multidimensionnel dans un moule unique ne saurait se faire sans déformer ou caricaturer la réalité au risque de mal orienter les éventuelles politiques correctrices. D'ailleurs, l'appareil statistique national a parcouru du chemin dans sa volonté de dépasser le cadre étriqué de l'approche de la pauvreté par les seules ressources monétaires, tout en gardant la lisibilité garantie par la mise en avant d'un chiffre unique. Mais l'indicateur produit est imparfait. Sur ce point, sans conteste, la demande politique est ambivalente, désireuse, à la fois de simplicité et de précision et de valorisation de l'impact des politiques publiques. S'il est clair que la voie à suivre éloigne de la prise en compte du seul niveau des ressources monétaires, l'exemple de l'IPM illustre bien, de par ses imperfections, la difficulté du chemin qui reste à faire pour aboutir à une approche qui rencontre une large approbation.



Nul ne conteste la multidimensionnalité de la pauvreté. Ce qui fait débat, c'est la manière de refléter cette multidimensionnalité dans les mesures de la pauvreté. Les débats ont permis de pointer les nombreux problèmes méthodologiques que posent la construction d'indicateurs de la pauvreté multidimensionnelle et du bien-être : biais déclaratif, comparaison dans le temps, pondération des variables, choix des dimensions, etc. Il est évident que l'IPM révèle l'ampleur des privations, au-delà des mesures monétaires, il exprime des aspects concomitants, mais distincts, de la pauvreté grâce à une approche plus générale pour tenter de saisir les nombreuses dimensions du développement humain. Mais, dans beaucoup de pays, les informations pour les dimensions mesurées restent limitées⁶.

⁶ Selon les termes du Rapport DH 2010, l'IPM a des points faibles, principalement liés aux limites inhérentes

De plus, s'il apporte un complément aux mesures monétaires de la pauvreté, l'IPM n'est pas encore conçu sur une approche centrée sur les capacités. La pauvreté consiste en un déficit de « capacités » dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'habitat ou des normes sociales et, in fine, des institutions politiques. Cette dimension implique un système normatif et des choix sociaux, comme la capacité de vivre dignement en société ; elle constitue un critère de pauvreté aussi important que le revenu. La liberté et la démocratie représentent des dimensions intrinsèques des « capacités » d'un individu.

Il n'existe pas de solution simple et universellement admise en matière de mesure de la pauvreté. Les insuffisances des indices de sa prévalence, de sa sévérité sont aussi connues. Il faut convenir que la pauvreté n'est pas un objet d'observation et de gestion définissable une fois pour toutes : car, étant le résultat d'un rapport social, par essence évolutif, elle implique un changement dans sa dimension et dans ses formes. La question essentielle est de s'efforcer surtout de comprendre la nature et les multiples dimensions de ce fléau et admettre que la pauvreté n'est pas un chiffre mais plutôt le fruit de processus économiques et sociaux qui maintiennent des ménages dans une exclusion sociale et tendent à faire basculer d'autres, en raison des fluctuations de la croissance, dans des situations inextricables.

Mesurer quantitativement l'effectif des pauvres, décrire leurs caractéristiques ou les causes des situations de pauvreté ne suffit pas⁷. Encore faut-il en appréhender les évolutions et retracer les modifications dans les formes de pauvreté, ainsi que les entrées ou les sorties apparaissant pour telle ou telle forme de pauvreté. Le suivi de cette pauvreté comporte deux composantes : l'une, statique et descriptive, pour identifier et décrire les différentes formes de pauvreté, l'autre, dynamique et temporelle, afin d'en comprendre et suivre les évolutions. L'aspect multidimensionnel de la pauvreté et les substitutions possibles entre ses différentes formes rendent la recherche et le suivi des facteurs explicatifs assez complexes. Des instruments d'investigation, combinant approches quantitatives et qualitatives, devraient être mobilisés, pour observer sur la durée, des groupes de population caractérisés par leur degré de pauvreté⁸.

aux données. Les indicateurs comprennent à la fois données de sortie (comme, par exemple, les années de scolarité) et données d'entrée (comme le combustible pour faire la cuisine), ainsi qu'un indicateur de stock (la mortalité infantile)... Certaines données sont lacunaires, d'autres sont d'une qualité moyenne et très partielle (santé), il n'est pas tenu compte des inégalités à l'intérieur d'un même ménage. La mesure de la pauvreté multidimensionnelle nécessite de meilleures données dans des domaines fondamentaux, tels que le travail informel, l'autonomisation, la sécurité par rapport à la violence, et les relations humaines.

7. D'autres ont voulu approcher la pauvreté et le bien-être en utilisant la théorie des ensembles flous. Le HCP a enfourché cette nouvelle piste très adaptée à l'étude des situations dont les connaissances sont imparfaites et incertaines. Le continuum entre ces méthodes apparaît dans la certitude que l'articulation des savoirs « experts » participe de la production d'une connaissance fiable des privations et de carences sociales. Car il s'agit bien de la production d'un ensemble de connaissances construit sur des critères de validité scientifique, susceptibles d'entrer dans le débat public pour le transformer en mettant l'accent sur l'efficacité du mode d'organisation institutionnel des initiatives de lutte contre la pauvreté.

8. Celles-ci comprennent les enquêtes quantitatives spécialisées sur le budget et la consommation des ménages qui sont essentiellement orientées vers la mesure du niveau de vie, mais aussi les enquêtes sur les conditions de vie élaborées dans le cadre des projets LSMS et Dimensions sociales de l'ajustement (DSA) qui intègrent nombre de variables qualitatives. Il faut lui rajouter des instruments d'investigation proprement qualitatifs, apparus de façon plus récente, comme les MARP, les entretiens de groupes focalisés, les récits de vie, les enquêtes biographiques, etc, qui font appel à la participation des enquêtés pour élaborer l'information. Ils permettent de mieux saisir la perception par les populations des situations de pauvreté, de leurs origines et causes et, souvent, des propositions pour en sortir

2. La vulnérabilité : la pauvreté du coefficient multiplicateur

Au Maroc, le taux de vulnérabilité est la proportion de la population dont la consommation par habitant est entre 1 et 1,5 fois le seuil de pauvreté monétaire. De 2001 à 2014, la vulnérabilité a été réduite au Maroc de près de moitié, passant de 22,8% à 12,6% de la population. La réduction de la vulnérabilité a concerné les deux espaces urbain et rural, pratiquement au même pourcentage (10 points). Ainsi mesurée, la vulnérabilité monétaire renseigne sur le risque des ménages de basculer dans la pauvreté si leur filet de sécurité ne leur permet pas de faire face à des chocs économiques et sociaux ou à des situations très défavorables. Elle est une mesure indirecte du « potentiel de pauvreté future ». Elle joue, également, un rôle pertinent dans la conception des politiques de réduction de la pauvreté pour cibler, aussi bien les pauvres à court terme que les pauvres à long terme ou bien les plus vulnérables parmi les non-pauvres.

Le concept de vulnérabilité, tel qu'il est mesuré statistiquement, n'est pas suffisamment pertinent pour saisir toutes les facettes de la vulnérabilité sociale. Il se limite à ajuster le seuil de pauvreté monétaire par un coefficient multiplicateur. Dans une approche plus large, le concept de vulnérabilité renvoie à la description de l'exposition aux risques naturels et à la gestion de ces risques, notamment par des mécanismes d'assurance contre les chocs naturels et la diversification des actifs et des revenus⁹. Une typologie de base a été employée pour comprendre le risque et la vulnérabilité : le risque peut toucher les individus, par exemple la perte de son emploi ou une incapacité soudaine ; les communautés, à travers les catastrophes naturelles ; et les pays, sous forme de crises financières et de chocs macroéconomiques.

Toutes les personnes peuvent être vulnérables à un événement ou à un choc quelconque, aux changements de circonstances personnelles et aux chocs externes, notamment aux menaces persistantes ou systématiques à l'encontre du développement humain, comme l'évolution climatique, la violence et les barrières sociales qui empêchent les gens d'exercer leur entière capacité d'action. La vulnérabilité des personnes est considérablement influencée par leurs capacités et leur contexte social.

Progressivement, le concept de vulnérabilité humaine a été associé à la possibilité d'un déclin du développement humain ; les populations sont vulnérables lorsque leur développement humain est menacé par des risques divers (chocs dits agrégés ou accidents individuels). Dans la mesure où les risques les plus fréquents se présentent au niveau des individus et des familles, le concept a fini par être élargi pour décrire les probabilités d'érosion des capacités et des choix des personnes. Malgré les progrès réalisés en matière de développement humain au Maroc et sous de nombreux aspects, la vulnérabilité reste élevée. Les dangers naturels, associés à l'évolution climatique, ont accentué les fluctuations économiques générées par la mondialisation. L'insécurité de l'emploi semble avoir particulièrement augmenté.

9. Les chocs se produisent de diverses manières : crises économiques et financières, catastrophes causées par l'homme ou naturelles (sécheresses, crues, séismes), maladies et accidents. L'intégration économique et sociale a multiplié le risque de chocs mondiaux, mais certains risques restent localisés.

Aborder la vulnérabilité sous l'angle du développement humain va au-delà d'une interprétation étroite de la vulnérabilité, comme simple exposition au risque d'une perte de revenu. D'importants facteurs sous-jacents de la vulnérabilité, tels que l'exclusion et la discrimination, ne seraient pas suffisamment appréhendés sous le prisme d'une approche basée seulement sur le risque revenu¹⁰. Lorsque la vulnérabilité est envisagée sous l'angle du développement humain et, pas seulement sous l'aspect du risque de retomber dans la pauvreté, l'attention est attirée sur le risque de dégradation des circonstances et réalisations individuelles et nationales.

La vulnérabilité humaine augmente en raison des pressions environnementales croissantes, telle que l'évolution climatique, qui a un potentiel grandissant de nuire au progrès du développement humain. Elle augmente, également, du fait de la vulnérabilité financière. L'environnement change aussi rapidement. Sachant que la portée et l'échelle de la connectivité et des insécurités associées s'accroissent, tout comme les menaces de contagion et d'exposition aux catastrophes naturelles et aux conflits violents. La vulnérabilité humaine, c'est la perspective d'érosion des réussites du développement humain et de leur durabilité.

Par ailleurs, la saisie de la vulnérabilité sociale au Maroc reste encore à faire. Le concept peut sembler trop général et abstrait. Mais, il faut admettre que les personnes sont vulnérables sous des formes différentes aux chocs défavorables. Une personne est vulnérable quand il existe un risque élevé de détérioration future de ses circonstances et de ses réussites. Les personnes connaissent des degrés d'insécurité variables et différents types de vulnérabilité, selon la période de leur vie. Il en est ainsi des enfants, des adolescents et des personnes âgées. Il n'est pas illogique de construire des indicateurs de la vulnérabilité selon les profils et les risques encourus. C'est une démarche qui serait autrement plus pertinente que la mesure de la vulnérabilité par un coefficient monétaire. Une telle démarche serait utile pour permettre aux politiques publiques de prendre en compte la vulnérabilité sociale, sous tous ses aspects, afin d'empêcher les ruptures dans la progression du niveau de vie ou du cadre de vie des personnes.

Les politiques publiques sont confrontées à la question de savoir pourquoi certaines personnes s'en sortent mieux que d'autres face à l'adversité. Elles doivent s'efforcer de répondre à certaines questions essentielles : Qui sont les plus vulnérables ? Comment peut-on réduire la vulnérabilité et augmenter la résilience humaine ? Quels sont les groupes dont la vulnérabilité est inhérente ou structurelle ? Elles doivent également analyser les sources systémiques et perpétuelles de vulnérabilité pour mieux identifier les causes structurelles qui rendent certaines personnes plus vulnérables que d'autres.

3. A la recherche des classes moyennes

Les classes moyennes seraient constituées par tous les individus en enrichissement individuel significatif (sortie de la pauvreté) mais modéré, développant une conscience passive de leur émergence. Quelle peut être la signification autre que statistique du

10. Les récents Rapports de DH ont adopté une approche large du développement humain, en mettant en lumière les liens étroits entre la réduction de la vulnérabilité et les progrès du développement humain. Il se dégage des conclusions des investigations réalisées dans le cadre des Rapports de DH du PNUD que l'amélioration continue des capacités individuelles et sociales est indispensable pour la réduction de ces vulnérabilités persistantes, dont la majorité ont un caractère structurel et sont liées au cycle de vie. Voir RDH 2000, 2005, 2007, 2014.

caractère « moyen » ou « médian » d'un ensemble aussi hétérogène que celui de classe moyenne, construit à partir de variables aussi disparates ? Le défi est immense, car la notion de classe moyenne est construite en amalgamant des critères quantitatifs et des appréciations qualitatives, voire idéologiques quasi intuitives. Dans tous les cas, définir les classes moyennes (ou la classe moyenne) repose sur des choix arbitraires donnant à cette notion une forme plus ou moins large et plus au moins homogène.

Le HCP : 53% de la population

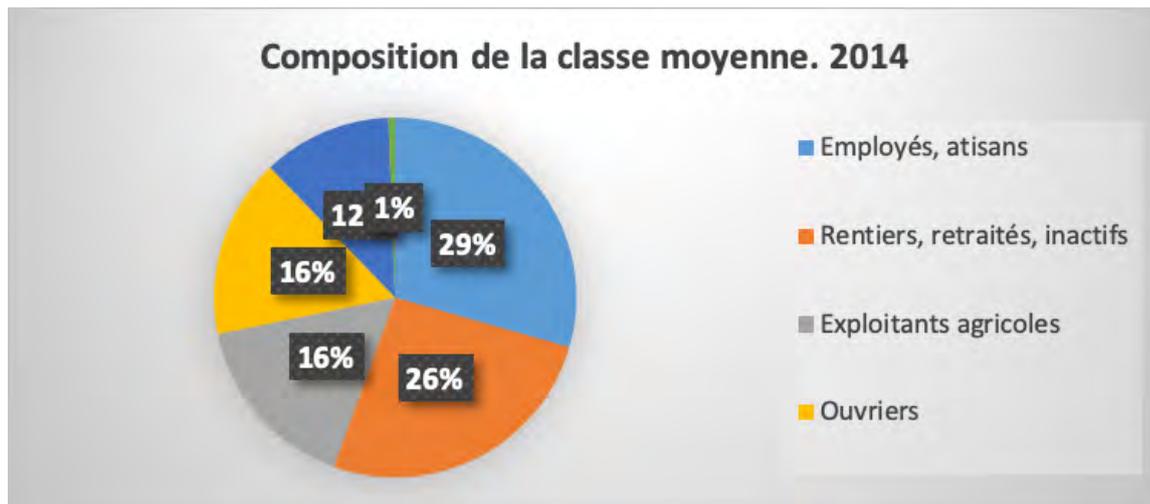
Une étude du HCP, réalisée en 2007, avait estimé que la classe moyenne rassemblait 53% de la population, la classe modeste 34% et la classe aisée 13%.

L'approche consiste à mesurer la classe moyenne de manière relative, en fonction de la distribution observée des dépenses à partir des données collectées par l'enquête sur le niveau de vie. Les ménages appartenant à la classe moyenne seraient ceux dont le revenu mensuel se situe entre 0,75 fois le revenu médian (2 800 dirhams) et 2,5 fois le revenu médian (6 736 dirhams). En dessous de la borne inférieure, les ménages sont considérés comme « modestes », et au-dessus de la borne supérieure ils sont assimilés aux ménages « aisés ».

Cette méthode statistique présente certains avantages, notamment en termes de neutralité, mais elle ne permet pas d'apprécier le poids de cette classe tenant compte de la complexité sociale d'un pays. En effet, selon cette méthode, tous les pays, indépendamment de leur niveau de développement, peuvent se prévaloir de compter une classe moyenne importante. Dans le cas spécifique du Maroc, les bornes choisies sont particulièrement basses et conduisent à inclure dans la catégorie « classe moyenne » des catégories socioprofessionnelles considérées à l'échelle mondiale comme modestes. Par exemple, un couple d'employés non-qualifiés percevant le salaire minimum légal (environ 2000 dirhams nets par mois par salaire) appartiendrait statistiquement à la classe moyenne et pourrait même accéder, moyennant un peu d'ancienneté, à la catégorie « classe moyenne supérieure ».

Toujours est-il que dans l'approche du HCP, entre 2007 et 2014, le poids démographique de la classe moyenne a augmenté de 1%, après avoir augmenté de 3,8%, entre 2001 et 2007. De son côté, la classe modeste a reculé de 1,9%, entre 2007 et 2014, et de 3,9%, durant la période précédente. Quant au poids démographique de la classe aisée, il a stagné, entre 2007 et 2014, après avoir reculé de 7,3%, entre 2001 et 2007. C'est ainsi qu'entre 2007 et 2014, l'effectif de la classe moyenne a augmenté de 1,8 million de personnes dont 96,8% sont issus de la classe modeste et 3,2% de la classe aisée. Elle compterait 16,3 millions de personnes dont 62,9% en milieu urbain.

L'élargissement en termes absolus de la classe moyenne serait attribuable majoritairement à la mobilité sociale ascendante de la classe modeste. Font partie des classes moyennes : 63% des « employés, artisans et ouvriers qualifiés des métiers de l'artisanat », 58,6% des « rentiers, retraités et inactifs », 56,3% des « cadres moyens, commerçants et intermédiaires financiers » ; 48,6% des « ouvriers agricoles et non agricoles » ; 40,2% des « exploitants agricoles » (contre 6,6% et 53,2%, respectivement) ; 19,5% des « cadres supérieurs et professions libérales ».



Toutefois, les dépenses de consommation des classes moyennes vont, à hauteur de 65%, à l'alimentation et l'habitat. La proportion des ménages endettés parmi les classes moyennes atteint 30,6%, les crédits contractés sont consacrés à hauteur de 59% à la consommation courante. Les classes moyennes connaissent un taux de chômage de 14,6%, atteignant 31,7% parmi les diplômés. Plus que la moitié de cette «classe moyenne» (58%), les aléas liés au coût de la vie et au niveau des revenus constituent des préoccupations majeures.

L'approche du Pew Research Center : 25% de la population

Le Pew Research Center a adopté une démarche alternative consistant à définir un seuil absolu d'accès à la classe moyenne, exprimé en unités monétaires. Une étude publiée par cette institution considère qu'un ménage accède à la classe moyenne à partir d'un revenu par personne de 10 dollars par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA) 2011, soit 1200 dollars par mois pour une famille de quatre personnes (Pew Research Center, 2015). Ce seuil est confirmé par de nombreuses autres études portant sur les pays en développement (Kharas 2010).

Compte tenu du facteur de conversion de PPP de 0,45 pour le Maroc, le seuil d'accès à la classe moyenne se situerait à environ 5500 dirhams courant de 2014 par mois pour un ménage marocain. Selon le recensement 2014, le ménage moyen au Maroc compte 4,2 personnes. A ce seuil, l'étude estime qu'environ 25% de la population marocaine ferait actuellement partie de la classe moyenne et cette proportion serait en hausse. En d'autres termes, 75% de la population marocaine serait pauvre ou à faible revenu.

La croissance économique des années 2000 a fortement fait évoluer cette proportion : en 2001, seulement 16% des Marocains pouvaient prétendre appartenir à la classe moyenne ou aisée. Néanmoins, malgré cette progression, la taille de la classe moyenne au Maroc reste très étroite en comparaison avec celle d'autres pays émergents. Dans ces pays, les classes moyennes et aisées représentent en moyenne 44% de la population : 40% en Thaïlande et au Mexique, 50% en Turquie et au Brésil et 70% en Pologne et en Malaisie.

L'approche de la Banque mondiale : 15% de la population

La Banque mondiale, dans un récent rapport, a considéré que l'hypothèse de l'émergence d'une classe moyenne qui représenterait 53% de la population au Maroc est sujette à caution, notamment en raison de facteurs comme la cherté de la vie et la qualité des services publics. Une mesure alternative de la classe moyenne, prenant en compte les services publics effectivement rendus à la population, tendrait à élever significativement le seuil d'accès à la classe moyenne. « Il semble raisonnable de considérer qu'un ménage appartient à la classe moyenne lorsqu'il satisfait trois marqueurs sociaux : i) la capacité d'acquérir un logement qui ne soit pas un logement social ; ii) la capacité d'acheter une voiture d'entrée de gamme ; et iii) la capacité de scolariser ses enfants dans une école privée, compte tenu de la perception négative de l'école publique ».

Les simulations réalisées à partir de ces trois postes de dépenses conduisent à un budget minimum de 10 000 dirhams par mois pour une famille de quatre personnes pour pouvoir accéder à la classe moyenne. Le fait que le seuil d'accès à la classe moyenne soit plus élevé au Maroc que dans les autres pays émergents, s'explique par les surcoûts supportés par les ménages en raison de l'insuffisance des services publics : planification urbaine (cherté du foncier), politique éducative (cherté de la scolarisation privée des enfants), politique de transport (faiblesse des transports collectifs de qualité), politique de santé (faible qualité du système de santé public)¹¹. L'ensemble de ces éléments convergent vers l'idée que la barre d'accès à la classe moyenne au Maroc est relativement élevée par rapport aux standards internationaux. En retenant le seuil des 10 000 dirhams par mois pour une famille de 4 personnes, seulement 15% des ménages marocains feraient partie de la classe moyenne, soit environ 5 millions d'habitants, pour une population totale d'environ 34 millions (selon le recensement de 2014).

Ces différentes approches de mesure statistique des classes moyennes montrent :

- qu'il n'existe aucune définition objective des classes moyennes, de même qu'il n'existe pas de consensus sur les seuils de revenus délimitant, de manière évidente, ce qui constitue ou non les classes moyennes. Certains auteurs réduisent la notion de classe moyenne à la "middle-middle class", constituée de tous les foyers dont le revenu tourne autour du revenu national médian (80 à 120 % par exemple), tandis que d'autres avancent des niveaux de revenus bien supérieurs et les associent à des niveaux particuliers d'éducation et à un style de vie ;
- que la notion recouvre des catégories très hétérogènes. On aura, d'une part, les groupes du bas (lower middle class), constitués par le monde des employés liés par une relation contractuelle à leur travail, vulnérables aux retournements de conjoncture et ne disposant que d'un niveau de revenus très limité une fois les dépenses incompressibles satisfaites ; et, d'autre part, on identifiera les groupes du haut (upper-middle class) qui se définissent comme une quasi élite de managers et de professionnels à l'abri des crises, en raison de leurs hauts niveaux de qualification et ayant une aisance financière et un capital disponible significatifs.

11. Des travaux réalisés par des analystes marocains sur la base d'une méthode similaire ont conduit à des résultats proches de ce seuil (Revue *Economia* 2009).

Ces deux constats amènent à parler, non pas de la classe moyenne, mais des classes moyennes, ou à insister davantage sur l'hétérogénéité de la notion¹². Ainsi, le flou qui entoure la notion de classe moyenne et, plus largement, toutes les interrogations sur les formations sociales et les catégories socioprofessionnelles au Maroc ou ailleurs, est patent. Cela ne fait que confirmer le peu de substance de la notion. Ce constat est le même quant à des infra catégories équivalentes ou connexes tout aussi peu robustes (élites, dirigeants, émergents...). Cette indétermination ne signifie pas qu'il faut cesser de s'interroger sur l'émergence de nouvelles catégories sociales.

4. Le chômage et l'emploi : deux concepts réducteurs

Combien y-a-t-il de chômeurs au Maroc ? La question est simple, la réponse ne l'est pas. Les polémiques sur les chiffres du chômage viennent de le rappeler. Et quels que soient les critères utilisés, force est de constater que les statistiques peinent à appréhender fidèlement la galaxie du chômage. Comptabiliser le nombre de chômeurs est d'abord une affaire de statistiques. Heureusement, on dispose d'une source d'information : l'enquête-emploi de la Direction des Statistiques. Le critère retenu est la définition internationale du chômage fournie par le Bureau international du Travail (BIT) : être sans travail, en rechercher un et être immédiatement disponible pour occuper un emploi. Chacune de ces conditions peut faire l'objet de nombreuses interprétations, si bien que cette définition ne règle pas tous les problèmes, mais au moins a-t-on un cadre strict.

De plus, en prenant la précaution de se limiter aux personnes qui sont sans emploi et qui cherchent un emploi, le chiffre obtenu ne mesure pas forcément " le chômage ". On peut compter d'une autre façon, en intégrant au sein des chômeurs les personnes qui se trouvent sorties du marché du travail et qui, potentiellement, sont des demandeurs d'emploi. Il y a les chômeurs " découragés " qui ne renouvellent pas leur demande, les chômeurs " cachés " qui ne se déclarent pas " parce que ça ne sert à rien ", les chômeurs " occupés " auxquels on a trouvé une formation, un stage rémunéré et qui, du même coup, sortent des statistiques. Et puis, il y a le développement des franges du chômage (sous-emploi, temps partiel subi, intérim), conséquence de la remise en cause croissante du lien salarial traditionnel. Enfin, il y a les petits boulots qui contribuent à faire baisser artificiellement le chômage. Ni employés, ni chômeurs : à quel ensemble raccrocher ces travailleurs ?

Conséquence : le nombre des chômeurs au sens large et celui des " chômeurs BIT " ne coïncident pas. On peut saisir l'ampleur de l'écart, en mesurant la différence entre la population en âge d'activité et la population employée. Elle est énorme. Plus surprenant est l'écart entre l'enquête emploi et le recensement de la population. Les chiffres devraient être identiques. Or, il n'en est rien. Une partie de l'explication tient à la différence de date de réalisation, une autre à la différence de " champ " et une autre à la façon dont sont interprétées les réponses incohérentes dans les deux sources.

Les frontières poreuses entre chômage et emploi

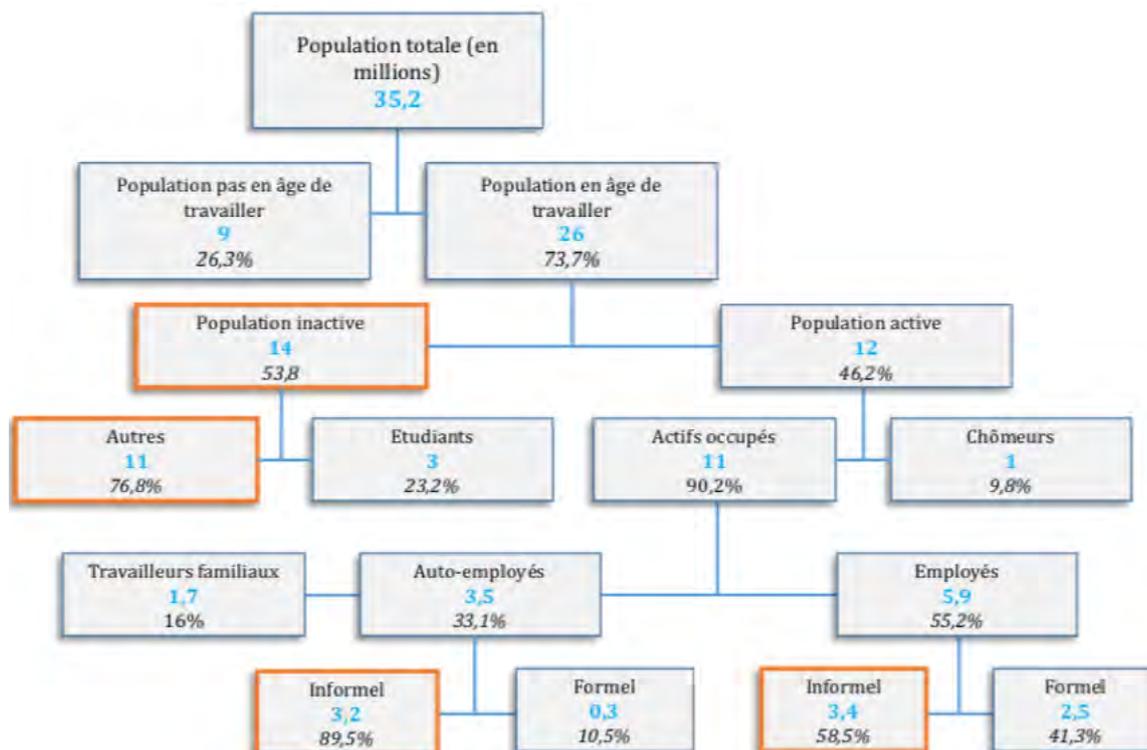
La principale difficulté réside dans la définition des frontières entre chômage, emploi et

12. On peut se rapporter aux trois sous-catégories : classe moyenne-supérieure, classe moyenne-moyenne et classe moyenne-inférieure

inactivité, que le sous-emploi et la précarité de l'emploi contribuent à rendre de plus en plus floues. Tout d'abord, les frontières entre chômage et emploi : la difficulté principale concerne la durée du travail. Elle requiert, d'abord, une réflexion sur la nature du travail à temps partiel. La deuxième modalité importante de sous-emploi est constituée par le chômage partiel. Ensuite, les frontières entre chômage et inactivité : Une catégorie voisine est celle des travailleurs dits « empêchés ». L'importance des chevauchements entre chômage, emploi et inactivité montre, aussi, que l'imbrication est constante entre les débats techniques sur les critères de mesure et les enjeux associés à la sensibilité politique des chiffres du chômage. Le schéma, ci-dessous, donne une idée sur la structure de la population marocaine en âge de travailler et ses déclinaisons en différentes catégories d'actifs et d'inactifs, ainsi que des statuts sociaux dans l'emploi. Le chômage n'est pas uniforme. Il présente de multiples visages. Chômage d'insertion pour les jeunes entrant dans la vie active, chômage répétitif pour ceux qui font des aller-retour sur le marché du travail, chômage de reconversion frappant les salariés victimes d'un licenciement économique, chômage d'exclusion pour ceux dont les handicaps sont lourds. Rien de commun entre le chômeur de longue durée difficilement "recasable", et celui, qui, victime d'une mauvaise conjoncture, garde des chances de trouver chaussure à son pied.

Bien que l'enquête de la Direction des Statistiques livre une information relativement riche sur l'emploi et le chômage, certains aspects des phénomènes sont mal connus. Il s'agit, notamment, des créations et disparitions d'emplois. Il s'agit, aussi, du passage de l'emploi formel à l'emploi informel ; on sait qu'il y a une grande diversité d'expériences individuelles, mais on caractérise mal les changements les plus fréquents.

Même sur d'autres aspects mieux cernés, comme l'auto-emploi, les aides familiales, le travail décent, le sous-emploi, on doit chercher à rendre les mesures plus précises et plus rigoureuses. L'évolution spontanée du marché du travail et les politiques de l'emploi font, qu'aujourd'hui, des effectifs nombreux se rangent dans des catégories ayant un caractère intermédiaire : il s'agit de personnes présentes sur le marché du travail, n'ayant pas d'emplois de type usuel mais ne se trouvant pas, non plus, dans une situation de véritable chômage. Il est, aujourd'hui, admis qu'il est vain d'espérer trouver un accord sur une « vraie » mesure du chômage.



Source : HCP et Banque mondiale

Les progrès à réaliser portent sur la définition d'une batterie d'indicateurs permettant d'identifier les différentes formes de sous-utilisation ou de mauvaise utilisation des capacités de travail. Jusqu'à présent, les informations semblent conçues pour se résumer en un seul indice, en l'espèce un nombre de chômeurs. Tant qu'on en restera à une telle conception, les controverses continueront, car la conscience collective, alternant ses points de vue, ne se satisfait pas d'un seul indicateur.

Comme tous les chiffres, celui du chômage est critiquable. En particulier, ne sont pas considérés comme chômeurs ceux qui, en âge d'activité, ne recherchent pas d'emploi. Comme, par exemple, les personnes qui se dispensent de rechercher d'emploi parce qu'elles sont découragées. Bref, la mesure du chômage selon les normes du BIT ignore tous ceux, de plus en plus nombreux, qui sont dans une situation transitoire, et souvent réversible, entre chômage et emploi. La transformation des formes d'emploi a considérablement amplifié les zones d'incertitude ou de chevauchement par rapport aux définitions traditionnelles de l'emploi, du chômage et de l'inactivité.

La priorité est d'améliorer la connaissance de ces catégories intermédiaires qui peuvent correspondre à des trajectoires d'accès à l'emploi stable mais, qui, dans la majorité des cas, engendrent la précarité. Au-delà des actuelles controverses, la recherche d'un « vrai chiffre du chômage » est vaine, car il existe une diversité de situations de chômage, de sous-emploi et de précarité, qu'il importerait donc d'éclairer par un petit nombre d'indicateurs pertinents.

L'emploi inadéquat recouvre quatre types de situations socialement inacceptables et économiquement injustifiées, pour lesquelles des évaluations chiffrées devraient être

établies: les bas salaires, les contrats précaires, le déclassement professionnel, le travail dangereux pour la santé. Toutefois, en baisse ou pas, les indicateurs classiques de chômage sont les arbres qui cachent la forêt de l'insécurité sociale.

En tout état de cause, le débat sur le chômage ne peut plus continuer à se focaliser sur un seul indicateur, fût-il calculé correctement. La diversification croissante des formes d'insécurité sur le marché du travail oblige à compléter la mesure du chômage par d'autres indicateurs. L'important est d'établir une batterie d'indicateurs, fiables et cohérents entre eux, qui permettent de mesurer les degrés et les formes de sous-utilisation des capacités de travail disponibles.

Une connaissance encore insuffisante du marché du travail

Les enquêtes-emploi du HCP sont fort utiles pour appréhender les caractéristiques et le fonctionnement d'une partie importante de l'économie et de l'emploi du pays. Elles souffrent, néanmoins, d'un certain nombre de limites dont la plus importante est qu'elles ne permettent pas d'appréhender, de manière fine, l'évolution du marché du travail et de sa dynamique, les transitions et les parcours entre les différents états et situations au sein du marché du travail ou à ses frontières. Ces enquêtes, réalisées auprès des ménages, sont largement développées comparativement aux enquêtes auprès des entreprises. Si elles mettent l'accent sur l'offre de travail, cela ne signifie nullement que cette dimension du marché du travail est correctement appréhendée. L'observation de l'offre de travail n'est pas suffisamment fine pour distinguer des catégories importantes au sein de cette offre : travail temporaire, travail saisonnier, indépendants...

Les données sur la demande de travail peuvent être obtenues essentiellement par le biais d'enquêtes auprès des entreprises. Or, les enquêtes auprès des entreprises disponibles au Maroc s'intéressent peu aux questions d'emploi et de formation, elles restent d'un apport limité du point de vue emploi, conditions de travail, ou besoins des entreprises en compétences. Les données fournies par les opérations de collecte de données auprès des entreprises ne permettent pas une exploration approfondie des flux de main-d'œuvre et des mécanismes de régulation du marché du travail. D'un autre côté, le marché du travail rural reste mal appréhendé.

Le champ d'observation des enquêtes disponibles reste partiel et limité. Les relations de travail qui concernent le travail non qualifié et le segment informel restent peu observées. Ainsi, dans l'enquête annuelle sur l'emploi, nombre de variables importantes pour l'analyse du marché du travail, sa dynamique et ses effets sur les conditions de vie des populations, sont absentes du questionnaire. Il s'agit, notamment, de la relation entre l'éducation-formation et l'emploi, les conditions d'insertion dans le monde du travail, les trajectoires salariales et professionnelles et leurs disparités, les conditions de travail, la mobilisation par les entreprises de la force de travail, etc.

Les enquêtes emploi se caractérisent, aussi, par une faible emprise sur la dimension locale (provinciale et communale) et ne permet, donc, pas d'outiller correctement les politiques d'emploi territoriales ou décentralisées. Le niveau de désagrégation n'est pas suffisamment fin, et la connaissance des marchés de travail locaux est limitée du fait de la faiblesse des échantillons retenus. Une autre faiblesse du système statistique réside dans l'appréhension limitée de la dimension sectorielle. Celle-ci n'est pas suffisamment détaillée pour étudier et/ou projeter les relations entre activités économiques et

besoins en compétences tant quantitatifs que qualitatifs ou, encore, la mobilité intra et intersectorielle.

5. Les faces inconnues des revenus et du patrimoine

Le vrai visage d'une société est façonné par la manière dont ses revenus se répartissent. Qu'en est-il de la connaissance des revenus au Maroc ? Les revenus souffrent d'un dramatique défaut d'information. Dans notre planète des revenus, il y a des faces éclairées, celles des revenus connus, et des faces cachées, celles des revenus peu connus ou mal saisis. Mais, dans ce domaine, le plus urgent n'est pas de connaître toute la vérité. C'est, au moins, de réduire l'ignorance. Car, on ne peut conduire une politique de cohésion sociale efficiente dans l'ignorance de cette nébuleuse des revenus primaires. Dans cette perspective, les informations dont on dispose, si partielles soient-elles, peuvent nous renseigner sur la structure des revenus salariaux mais elles ne nous informent pas, avec la même profondeur, sur différentes catégories de revenus, ni sur l'ampleur des inégalités de revenus. Il est nécessaire d'apporter un éclairage utile sur ces aspects « cachés ».

Les salaires : la face visible des revenus

Dans l'ensemble des revenus, les mieux connus sont sans aucun doute les salaires. Qu'ils soient publics ou privés, ils sont fixés par des statuts ou des contrats, encadrés dans des grilles, souvent négociés au grand jour entre les syndicats et le patronat. Ils sont, surtout, déclarés à la fois par ceux qui les touchent et par ceux qui les versent au fisc et à la sécurité sociale, ce qui réduit à presque rien, en ce qui les concerne, la zone d'ombre. Bien sûr, là aussi, il y a quelques précautions à prendre, sur des détails pas toujours négligeables. Par exemple, la prise en compte ou non, des indemnités et avantages en nature et du flou des « salariés-dirigeants ».

Le problème de la hiérarchie des salaires a toujours été, dans l'Administration comme dans l'entreprise, source de débats. On ne sait toujours pas de quoi il est question. La comparaison aboutit à un « grand éventail » ou à un petit « éventail », selon la méthode proposée. Un éventail mesuré à partir de revenus individuels extrêmes est certainement plus ouvert que celui construit à partir d'une moyenne de groupes. Le panorama général des salaires mérite quelques regards plus appuyés sur certains points du tableau, qui sont mieux que des détails : inégalités hommes-femmes, disparités géographiques, sectorielles et catégorielles, disparités à qualification professionnelle égale.

La nébuleuse des revenus des travailleurs indépendants

En entrant dans l'autre monde, celui des non-salariés, les frontières de l'inconnu deviennent encore plus obscures. Ces ménages, la distinction classique en « catégories socio-professionnelles » permet de les répartir en trois sous-catégories, d'ailleurs aussi inégales que disparates : les « inactifs » qui, pour diverses raisons, ne participent pas – ou plus – à l'activité générale (retraités, rentiers, oisifs, handicapés, etc...) ; les membres de « professions indépendantes, dont le seul point commun est d'exercer une activité non agricole et non rémunérée par un salaire (commerçants, artisans, professions libérales,

artistes, intermédiaires divers)... les « exploitants agricoles », qui tirent leur revenu du travail de la terre sous forme de bénéfices directs, de fermages ou de profits divers, à l'exclusion des salaires. Mais, là s'arrêtent les certitudes, avec le dénombrement physique de cette population. Au-delà, avec le revenu, le terrain devient spongieux et les lianes s'entremêlent.

Le monde agricole est mal connu. L'agriculture est elle-même, en effet, un monde à part. On ne peut admettre trop vite que le niveau de vie des agriculteurs est similaire à celui de la population industrielle ou commerciale. D'abord, parce que des revenus bruts d'exploitation sont très disparates. Les petits agriculteurs sont, par ailleurs, endettés, ce qui réduit d'autant leur véritable revenu disponible. Il est vrai que les charges spécifiques de leurs exploitations sont en partie compensées par les faveurs fiscales dont ils bénéficient.

Les revenus du patrimoine : la grande inconnue

La mesure des revenus et des patrimoines est très difficile. C'est le cas, en particulier, dans le haut de la hiérarchie (car les revenus du patrimoine sont mal appréhendés). C'est le cas, aussi, pour les plus bas revenus. Les revenus du patrimoine constituent une source importante d'inégalités. Même s'ils le sont moins que le patrimoine, les revenus de ce type sont concentrés auprès des ménages les plus aisés. Les enquêtes ont beaucoup de mal à les appréhender, compte tenu de leur concentration. Il serait, en effet, nécessaire d'enquêter exhaustivement les ménages les plus riches, si l'on voulait disposer d'indicateurs précis sur le haut de la distribution.

Les informations sont partielles. D'autres sources administratives, notamment les déclarations fiscales, contiennent un certain nombre d'informations sur les revenus du patrimoine, mais elles les sous-estiment globalement très largement. D'abord, parce que certaines composantes des revenus du patrimoine sont exonérées d'impôts. Mais, également, parce que certains dispositifs fiscaux ne permettent pas de mesurer le revenu réel de certains patrimoines au travers de ces déclarations.

Le partage de la richesse : l'impossible mesure

Les inégalités et différences entre le revenu du travail et ceux du capital posent, dans notre société, un double problème. Ces inégalités semblent se caractériser en même temps par une assez forte rigidité, et les tentatives de changement se heurtent à l'existence de puissants mécanismes économiques et sociaux qui concourent à leur stabilité à long terme.

En l'absence de données mieux adaptées à l'approche des inégalités de revenus, la comptabilité nationale est, depuis longtemps, en particulier dans notre pays, le principal moyen d'investigation dans ce domaine. Or, les comptes de la nation sont d'abord directement utilisés pour connaître la manière dont le revenu national se répartit entre types de revenus mais, non entre catégories sociales, puisque celles-ci peuvent recevoir précisément divers types de revenus, ni même, contrairement à ce que l'on croit parfois, entre facteurs de production au sens économique du terme.

Une observation rapide de la répartition de la valeur ajoutée des entreprises entre salaires et excédents bruts d'exploitation (profits) tend à considérer que la répartition des revenus est défavorable aux salariés, parce que leur part dans la valeur ajoutée ne dépasse pas 30%. Le capital accaparerait les deux-tiers de la richesse produite. Mais, il faut garder à l'esprit que la part salariale, mesurée à partir des comptes nationaux, renvoie à la proportion du revenu national allant aux salariés. Elle tend à croître en liaison avec l'accroissement du taux de salariat, c'est-à-dire de la proportion de travailleurs salariés dans la population active. Le groupe des salariés représente moins que la moitié de la population active. Celle-ci est principalement constituée de travailleurs indépendants dont le revenu est mixte.

La part salariale ne peut, donc, être confondue avec la part relative du travail qui englobe, en effet, les rémunérations attribuées aux travailleurs, salariés ou indépendants. Elle ne constitue, donc, pas nécessairement une mesure valable des disparités de revenus. Parler d'inégalité de revenus implique que des mesures satisfaisantes préalables soient prises. On conçoit aisément combien la tâche doit être ardue dans une économie où manquent, à des degrés variables, les informations et les moyens d'appréhension statistiques.

Nous avons besoin d'une meilleure information sur la structure de l'emploi et des revenus de grandes catégories, telles « employeurs », « employés », « travailleurs indépendants », etc. Cette répartition est utile à des fins politiques, puisque les facteurs de la formation des revenus diffèrent d'un groupe à l'autre et que l'intervention publique nécessaire pour redistribuer les revenus et venir en aide à chaque groupe, est différente.

Conclusion

La connaissance de notre réalité sociale constitue une base partielle, mais indispensable, pour fournir au débat démocratique des références rigoureuses. Or, cette connaissance est confrontée à une double difficulté. La première difficulté tient au manque de lisibilité des faits et phénomènes sociaux décryptés par les statistiques. Les controverses sur les chiffres du chômage, par exemple, ne sont pas liées à un manque de rigueur scientifique. Mais, plutôt, à un certain enfermement dans un discours méthodologique n'ayant pas pris toute la mesure de la nécessité d'affiner cet indicateur pour mieux servir le débat public sur l'emploi et le chômage. La seconde difficulté réside dans l'insuffisante pertinence des statistiques fournies. Il n'y a pas de mesure objective de la pertinence d'une catégorie donnée, mais on convient que la pertinence s'apprécie par la proximité entre le concept qu'on veut observer et le résultat obtenu.

Dès que l'on gratte un peu, toutes ces catégories et toutes ces statistiques, apparaissent bien fragiles. Mais, alors, quel est le vrai chiffre ? Il faut admettre qu'il n'existe pas. Ce qu'on appelle bien improprement des « données » ne sont pas le reflet du réel, mais des constructions sociales. Derrière le moindre chiffre, il y a un choix et un jugement sur ce qui compte. Il y a, aussi, la manière de compter. Car les grandeurs économiques et sociales ne se rencontrent pas dans la nature. Pour mettre des chiffres derrière ces mots, il a fallu construire des catégories pour classer les individus, les activités ou les biens. Et ces classements sont relatifs et toujours discutables. Toute mesure est entachée d'un certain arbitraire.

Mais, admettre que les chiffres ne sont pas vrais ne veut pas dire qu'ils sont faux. La vraie question serait plutôt : peut-on leur faire confiance ? Or, la confiance que l'on peut avoir dans une statistique est le résultat d'une élaboration, à la fois politique et scientifique, pour parvenir à un accord sur ce qu'il faut compter et comment il faut le faire. Autrement dit, ce sont des conventions plus solides parce qu'elles ont été collectivement débattues et que les méthodes sont éprouvées. Elles créent, alors, un langage commun qui rend possible le débat démocratique et les négociations entre les acteurs sociaux. Sans ce langage commun, nous vivrions dans un monde borné et peuplé de fantasmes.

Sans statistiques, la société resterait opaque et le débat cantonné à une vaine confrontation de points de vue. Mais, l'Etat lui-même serait privé de moyens et le gouvernement de boussole. A l'origine, cette science de l'Etat avait pour vocation de fournir au prince l'information nécessaire pour lever des armées et collecter des impôts. Aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement de prélever des ressources, mais, aussi, de gérer rationnellement, en prenant appui sur des données solides.

Bibliographie

- Abdelkhalek, Touhami., « La pauvreté au Maroc », contribution dans le cadre du groupe thématique 7 « Les phénomènes d'exclusion, de pauvreté et d'analphabétisme » du Rapport du Cinquantenaire sur « 50 ans de développement humain au Maroc » (RDH50) <http://www.rdh50.ma/fr/pdf/contributions/GT7-1.pdf>, (2005).
- Abdelkhalek, Touhami., « La pauvreté au Maroc : une approche basée sur la satisfaction des besoins de base », dans « Pauvreté, Satisfaction des Besoins Essentiels et Variables Démographiques au Maroc », Série Études de l'INSEA, Rabat.
- Abdelkhalek, Touhami., « Mesures de la pauvreté : présentation théorique critique et analyse du cas marocain », Cahier de recherche du GREI, Université Mohamed V, Rabat.
- Banque mondiale, Une croissance plus forte, des opportunités d'emploi : des choix à faire pour le Maroc, Études économiques sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord
- Bresson, Maryse. Sociologie de la précarité. Armand Colin 2006.
- Chauvel, Louis. Les classes moyennes à la dérive. La République des idées. Seuil. 2006.
- Damon, Julien. L'exclusion. PUF. 2008.
- Dubet, François. Les places et les chances. Repenser la justice sociale. La République des idées. Seuil. 2010
- Duflo, Esther. Le développement humain. Lutter contre la pauvreté (1). La République des idées. Seuil 2010
- Duflo, Esther. La politique de l'autonomie. Lutte contre la pauvreté (2). La République des idées. Seuil. 2010.
- Goux, Dominique, Maurin Eric. Les nouvelles classes moyennes. La République des idées. Seuil. 2012.
- Grangeas, Geneviève, Le Page Jean-Marie. Economie de l'emploi. PUF. Editions 2012
- Jaidi, Larabi. National poverty reduction strategies : Morocco, juillet, 2002. PNUD, New york.
- Jaidi, Larabi. Rapport national sur la suite donnée par le Maroc à la déclaration et au plan d'action du sommet mondial pour le développement social, PNUD. 2002. (avec Mekki Zouaoui).

- Jaidi, Larabi. Croissance et pauvreté : Leçons de l'expérience, Lettre du CMC, Mars 2010.
- Jaidi, Larabi. Stratégies pour le développement social et la cohésion sociale dans la région méditerranéenne. Conférence Euro-méditerranéenne : De la pauvreté à la dignité, Alexandrie, juillet 2012.
- Jaidi, Larabi. Stratégies de la réduction de la pauvreté, Lettre du CMC, Avril 2008.
- Jaidi, Larabi, Rapport Bilan Commun Pays, PNUD, 2010 avec Mekki Zouaoui.
- Jaidi, Larabi. Pour une stratégie nationale de développement intégré : Mission d'appui du PNUD au Ministère de Développement social, de la famille et de la Solidarité, avec Abdeljallil, Grefft-Alami. 2006
- Lesourne Jacques. Vérités et mensonges sur le chômage. Editions Jacob. Edition 2015.
- Ministère de la Santé publique. « Enquêtes de Panel sur la Population et la Santé EPPS 1995 », Rabat.
- Programme des Nations unies pour le Développement. Rapport sur le Développement humain du Maroc ; Gouvernance et accélération du développement humain. 2013
- Ravallion, M., « Comparaisons de la pauvreté, concepts et méthodes », Document de travail n°122 de la Banque mondiale.

À propos de l'auteur, **Larabi Jaïdi**

Larabi Jaïdi est un ancien professeur de l'Université Mohamed V de Rabat- Agdal. Ses domaines d'expertise incluent les politiques économiques, les relations économiques internationales (Europe et Monde Arabe) et l'économie des régions. Il est membre fondateur du Centre Marocain de Conjoncture et du Groupement d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée. Il a été également Conseiller du Premier Ministre et du Ministre de l'Economie et des Finances. Il fait partie des experts du Conseil de la Concurrence et est membre du bureau de la fondation Adderrahim Bouabid. M. Jaïdi est aussi l'auteur de plusieurs publications portant sur le développement économique et social et sur les relations économiques internationales.

À propos de **Policy Center for the New South**

Le Policy Center for the New South : Un bien public pour le renforcement des politiques publiques.

Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.



Policy Center for the New South

Suncity Complex, Building C, Av. Addolb, Albortokal Street,
Hay Riad, Rabat, Maroc.

Email : contact@policycenter.ma

Phone : +212 (0) 537 54 04 04 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

Website : www.policycenter.ma